

La Gazette



Journal n° 11

facebook

[Hervilly-Montigny infos village](#)

I.P.N.S

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	État civil
Pages 4 à 33	Comptes rendus de réunion
Pages 34 à 35	Label des Villes et Villages Fleuris
Page 36	Le site internet
Page 37	Noël 2020
Pages 38 à 39	Notre passé / Presse
Pages 40 à 41	Columbarium / Rappels
Page 42	Achat groupé
Page 43	Jeux

Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.) et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?

Confiez-les à la Mairie (14 rue de Bretagne à Hervilly). Les documents vous seront rendus le jour même.

Votre Maire, Gaëtan DODRE, vos adjoints et vos conseillers municipaux vous souhaitent une bonne lecture.

Permanence tous les jeudis de 16h30 à 19h30

14 rue de Bretagne

80240 HERVILLY

03.22.86.68.13

État civil

Naissances

HEUMEZ Alice née le 26 mai 2020 à PERONNE

LEVERT Gabriel né le 22 mai 2020 à CAMBRAI

DODRE Octavie née le 27 mars 2021 à SAINT-QUENTIN

Mariages

LEDOUX David Jean Michel & CHYPKI Alexandra mariés le 22 août 2020

Décès

VAN ELSLANDE Michelle, Marie, Elisabeth décédée le 28 décembre 2020

ALAVOINE née PREVOST Bernadette décédée le 25 janvier 2021

Recensement militaire



OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER, ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

LA VIE DE LA COMMUNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 27 Mai 2020 à 18h30

Présidence : M. Maurice ROGER

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN

I) Election du Maire

Après lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales M. Maurice ROGER propose aux conseillers présents l'élection du Maire.

M. Gaëtan DODRE est le seul candidat au poste de Maire.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Bulletin blanc ou nul	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	10

Monsieur Gaëtan DODRE, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

II) Détermination du nombre d'adjoint

Après lecture des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gaëtan DODRE propose le vote de deux adjoints.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	<i>11</i>
<i>1 adjoint</i>	<i>1</i>
<i>2 adjoints</i>	<i>9</i>
<i>3 adjoints</i>	<i>1</i>

III) Election du 1er Adjoint au Maire

Après lecture des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gaëtan DODRE propose au vote le poste de 1^{er} Adjoint au Maire.

M. Ludovic BONNEL est le seul candidat au poste de 1^{er} Adjoint.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	<i>11</i>
<i>Bulletin blanc ou nul</i>	<i>0</i>
<i>Reste pour le nombre des suffrages exprimés</i>	<i>11</i>

Monsieur Ludovic BONNEL, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} Adjoint, et a été immédiatement installé

IV) Election du 2^{ème} Adjoint au Maire

M. Gaëtan DODRE propose au vote le poste de 2^{ème} Adjoint au Maire.

Mme Angélique CARLIER, Mme Elisa DROY, M. Maurice Roger sont candidats au poste de 2^{ème} Adjoint au Maire. Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

1^{er} tour (majorité absolue)

<i>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</i>	<i>11</i>
<i>Bulletin blanc ou nul</i>	<i>0</i>
<i>Elisa DROY</i>	<i>3</i>
<i>Angélique CARLIER</i>	<i>4</i>
<i>Maurice ROGER</i>	<i>4</i>

2^{er} tour (majorité absolue)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Bulletin blanc ou nul	0
Elisa DROY	4
Angélique CARLIER	4
Maurice ROGER	3

1^{er} tour (majorité relative)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Bulletin blanc ou nul	0
Elisa DROY	4
Angélique CARLIER	4
Maurice ROGER	3

Mme Angélique CARLIER, ayant obtenu la majorité relative et étant la plus âgée a été proclamée 2^{ème} Adjoint, et a été immédiatement installée.

Lecture et signatures de la charte des élus par l'ensemble des conseillers présents.

La séance est levée à 19H40

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 5 Juin 2020 à 18h30

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

Monsieur le Maire, propose l'ajout de deux points à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents

1) Compte rendu réunion CCHS (Communauté de Communes Haute-Somme)

11000 masques ont été achetés par la CCHS et 2500 ont été distribués pour les agents communaux.

L'ARS (Agence Régionale de la Santé) a autorisé le nettoyage de la piscine de Péronne mais pas de réouverture pour le moment.

La CCHS a décidé de verser une prime de 10 euros par jour pour le personnel ayant assuré une continuité de service pendant le confinement et 5 euros pour le personnel en télétravail.

Une aide de 15 000 euros a été allouée à l'association St Jean et une de 300 000 euros pour les petites entreprises en difficulté pendant cette crise du COVID (environ 200 TPE)

Une prime de 300 euros sera versée aux personnels de la MARPA et de l'ADMR de Roisel pour avoir également assuré une continuité de service pendant le confinement.

1) Délégations octroyées aux adjoints

L'article L.2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil.

Mr Bonnel Ludovic : urbanisme

Mme Carlier Angélique : cohésion sociale et communication

II) Vote des indemnités du maire et des adjoints

Mr le maire propose que les indemnités restent les mêmes que le mandat précédent, un vote à bulletin secret est donc effectué :

- 8 votes pour une continuité avec les mêmes indemnités*
- 1 vote pour une augmentation*
- 2 votes pour une baisse*

Il est donc décidé de garder les mêmes indemnités que le mandat précédent.

III) Désignation des délégués des différentes commissions

SISCO : Titulaires M. DODRE Gaëtan et M. BONNEL Ludovic

Suppléants : Mme CARLIER Angélique et M. CARLIER Grégory

FDE : Titulaires Mme JACQUET Jennifer et Mlle DROY Elisa

COMMISSION EAU : Titulaires Mr ROGER Maurice et Mr SARRAZIN Emmanuel

IV) COMMISSION IMPOT CCID (ajout n°9)

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directes doit être mise en place.

Cette commission, présidée par le Maire, est composée de 6 titulaires et 6 suppléants. Le conseil doit proposer 24 personnes parmi les conseillers et les administrés. La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques.

Titulaires : Mr DODRE Gaëtan, Mr BONNEL Ludovic, Mme CARLIER Angélique, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr BALLUET Benoit

Suppléants : Mr CARLIER Grégory, Mlle DROY Elisa, Mr SARRAZIN Emmanuel, Mme COQUELLE Christine

Titulaires administrés : Mr THOMAS Éric, Mme BONNEL Jennifer, Mr LOISEAU Guy, Mr DODRE Gérard, Mlle DEAL Lucie, Mr JACQUET Damien

Suppléants administrés : Mr MONDOT Sébastien, Mr PIERRU Franck, Mr PEUDPIECE Jérémy, Mr LEDOUX David, Mr RETOURNE Christophe, Mr COCRELLE José, Mme DELCAMBRE Aurore

V) Réflexion sur l'embauche d'un agent

Mr le maire ainsi que tout le conseil municipal tient à remercier tous les administrés pour leur implication dans l'entretien du village.

Après réflexion, 3 choix sont proposés au Conseil Municipal :

- Un contrat PEC (parcours emploi compétence)

- L'ESAT (établissement et service d'aide par le travail)
- L'entretien du village par nos propres moyens

Le conseil municipal valide l'entretien du village par nos soins pour l'année 2020 au vu de la conjoncture actuelle et aux difficultés rencontrées pour mettre en place ce projet cette année.

VI) Achat matériel communal

Le conseil décide d'allouer une somme de 400 euros pour l'achat d'une nouvelle tondeuse.

VII) Taux d'imposition 2020 sur le bâti et le non bâti (ajout n°2)

Le conseil vote à l'unanimité aucune augmentation des taux d'imposition des différents impôts locaux.

VIII) Questions diverses

Pose d'une benne de stockage pour les déchets verts. (L'étude est en réflexion)

Nous avons été contactés par le service pénitencier de la Somme pour l'accueil d'une personne pour des travaux d'intérêts généraux. Le conseil accepte sous condition d'une rencontre préalable de la personne avec 9 voix pour et 2 votes blancs.

Site internet communal : Mr CHIABAI Florent, habitant de la Commune, propose la création d'un site internet qui regroupera toutes les différentes nouvelles de la commune tout en gardant quand même un format papier de la gazette d'HERVILLY-MONTIGNY. Avec un coût d'hébergement de 6 € TTC par mois, le projet est accepté par l'ensemble des conseillers.

Masque chirurgical et lavable : Une seconde distribution de masques va être effectuée en mairie, un mot sera distribué aux administrés en précisant les horaires et les jours de permanences.

Curage des fossés de Montigny. Des devis vont être demandés à différentes entreprises pour le curage des fossés sur la départementale à Montigny.

La séance est levée à 21h15.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 18H30

Présents :

Mr BALLUET Benoît, Mr BONNEL Ludovic, Mme CAILLET Martine, Mme CARLIER Angélique, Mr CARLIER Grégory, Mme COQUELLE Christine, Mr DODRE Gaëtan, Mme DROY Elisa, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr SARRAZIN Emmanuel

I) Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Approbation du dernier compte-rendu de réunion par l'ensemble des conseillers.

II) Comptes rendus des différentes commissions

CCHS : La signature d'un devis pour l'installation d'une protection de l'accueil du centre aquatique O² SOMME, considérant la nécessité de sécuriser l'accueil par la mise en place d'une protection polycarbonate incolore.

La société GMS décide d'accepter et de signer le devis pour un montant 1 505,00 € H.T soit 1 806,00 € T.T.C (TVA 20%).

Signature de l'accord cadre « Entretien et vérification du fonctionnement de portes sectionnelles, d'une barrière automatique ».

Considérant l'unique offre reçue par SMF SERVICES - AGENCE DE PICARDIE pour un montant annuel de 1 467,48 € H.T.

Le budget annexe SPANC

Résultat de l'exercice 2019
(INVEST 429,28 €)
(FONCT 19 352 ,55 €)
(TOTAL 19 781,83 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST 6 655,82 €)

(FONCT 123 832,81 €)
(TOTAL 130 488,63 €)

Le budget annexe AERODROME

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST 15 155,17 €)
(FONCT 52 509,49 €)
(TOTAL 67 664,66 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST 17 500,60 €)
(FONCT 686 598,63 €)
(TOTAL 704 099,23 €)

Le budget annexe VILLAGE ARTISANAL

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST -33 119 ,54 €)
(FONCT 22 722,83 €)
(TOTAL -10 396,71 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -88 371,59 €)
(FONCT -34 495,76 €)
(TOTAL -122 867,35 €)

Le budget annexe CENTRE EQUESTRE

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST -472 031,76 €)
(FONCT 532 546,48 €)
(TOTAL 60 514,72 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -569 704,21 €)
(FONCT 530 837,28 €)
(TOTAL -38 866,93 €)

Le budget annexe CENTRE AQUATIQUE

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST 258 341,41 €)
(FONCT 304 512,78 €)
(TOTAL 562 854,19 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST 202 687,33 €)
(FONCT 304 513,17 €)
(TOTAL 507 200,50 €)

Le budget annexe FLODOR - Créé à l'exercice 2019

Résultat de l'exercice 2019 (INVEST 121 472,60 €)
(FONCT 0 €)
(TOTAL -121 472,60 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -121 472,60 €)

(FONCT 0 €)

(TOTAL -121 472,60 €)

Le budget principal

Résultat de l'exercice 2019

(INVEST -6 180 193,17 €)

(FONCT 311 683,00 €)

(TOTAL -5 868 510,17 €)

Résultat comptable cumule au 31/12/2019 (INVEST -262 733,40 €)

(FONCT 7 037 384,50 €)

(TOTAL 6 774 651,10 €)

Excédent reporté de fonctionnement RF 002 5 327 664 €

Il décide d'affecter comme l'an passé, la totalité du versement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) au titre de 2020 aux actions communautaires.

Maintien des taux des différentes taxes

- Habitation
- Foncière bâti ou non bâti
- Cotisation foncière entreprises
- Fiscalité professionnelle de zone
- Fiscalité professionnelle éolienne

Vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2020, elle sera proposée de la maintenir à 10,80% (produit attendu : 2 415 913 €)

Questions diverses :

Prêt fonds COVID en partenariat avec la région HDF,

- 2 € par habitant pour TPE - de 10 salariés

Vente d'un terrain 4 429m² rue Jacques Morad à PERONNE (La Chapelette) 14m² ou acteur de l'économie sociale et solidarité de moins de 20 salariés.

Conseil d'école :

Point sur la réouverture des écoles

- Ecole Maternelle de BERNES 36 enfants sur 44
- Ecole Maternelle de ROISEL 48 enfants sur 72
- Ecole Primaire 130 enfants sur 175

Rentrée scolaire pour l'année 2020-2021 maintien des 13 postes d'enseignants.
Effectif environ 280 enfants.

Le choix porte uniquement sur des critères pédagogiques et comportementaux.

L'organisation des élections parents-élèves se déroulera uniquement par correspondance.

Stage de réussite pour les CM2 du 6 juillet au 10 juillet 2020.

Rentrée scolaire le 1er septembre 2020.

Fermeture de l'école MATERNELLE de Roisel le lundi 29 juin 2020 pour cause d'élections du 2ème tour.

Projet de mise en place 2S2S (sport, santé, culture, civisme).

III) Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales

Madame CARLIER Angélique est la seule candidate se présentant au poste de délégué sénatoriale.

Chaque Conseiller Municipal, chacun son tour a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Bulletin blanc	2
CARLIER Angélique	9

Madame CARLIER Angélique ayant obtenu la majorité a été proclamée au poste de délégué sénatorial.

Monsieur BONNEL Ludovic, Monsieur DODRE Gaëtan et Mme DROY Elisa sont candidats au poste de suppléant sénatoriale.

Chaque Conseiller Municipal, chacun son tour, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
BONNEL Ludovic	10
DODRE Gaëtan	11
DROY Elisa	9
JACQUET Jennifer	1

Monsieur DODRE Gaëtan ayant obtenu 11 voix a été proclamé au poste suppléant du 1er délégué sénatorial.

Monsieur BONNEL Ludovic ayant obtenu 10 voix a été proclamé au poste suppléant du 2ème délégué sénatorial.

Madame DROY Elisa ayant obtenu 9 voix a été proclamée au poste suppléant du 3ème délégué sénatorial.

IV) Délibération création site internet

Les 11 conseillers décident d'accepter à l'unanimité la création du site internet pour un montant de 60,00 € HT par année.

V) Délibération aux jeunes agriculteurs

Lecture de la lettre du 3 juillet 2020 « Pourquoi appliquer ce dégrèvement sur la taxe foncière sur le non bâti pour les jeunes agriculteurs ? »

CONTRE	8
POUR	2
BLANC	1

La majorité des conseillers a voté « CONTRE ».

VI) Mise en place des commissions participatives

– COMMISSION SECURITE ET VOIRIE

Monsieur BONNEL Ludovic, Monsieur BALLUET Benoît, Monsieur CARLIER Grégory, Monsieur DODRE Gaëtan, Monsieur ROGER Maurice et Monsieur SARRAZIN Emmanuel participent à cette commission et peuvent faire participer les habitants.

Feuille de route CD24 étude JUILLET / AOUT

Etude de subventions en cours.

- COMMISSION AMENAGEMENT ET FLEURISSEMENT

Madame CAILLET Martine, Madame CARLIER Angélique, Madame COQUELLE Christine, Madame JACQUET Jennifer et Monsieur DODRE Gaëtan participent à cette commission et peuvent faire participer les habitants.

VII) Point sur les études en cours

- Sécurité sur le CD24 : prise de contact avec le Département et la CCHS.

- Fibre optique prise de contact avec Monsieur BAHRI délégué au département et « référent somme numérique ».

Schéma directeur travaux possible entre 2022-2024.

- Columbarium

Projet de la mise en place d'un columbarium (étude et devis en cours)

- Etude de fossé

Prendre contact avec Monsieur ALAVOINE pour le curage du fossé (sortie HERVILLY vers MONTIGNY). Attente de devis.

- Benne déchet

Devis effectué chez FER Fricourt Environnement Recyclage

Mise à disposition de la benne pour le stockage, l'évacuation et le traitement de déchets verts :

550 € H.T pour 15 jours, si autres déchets la totalité du contenu sera facturée à 125 € H.T la tonne.

VIII) 14 Juillet

Pas de rassemblement suite à la crise sanitaire.

Achats d'une couronne + ruban tricolore déposés à l'arbre du centenaire de la révolution.

IX) Désignation d'un suppléant supplémentaire pour le syndicat d'eau

Monsieur BONNEL Ludovic est désigné en tant que suppléant supplémentaire au syndicat d'eau.

X) Questions diverses

- Formation « ELUS » gratuite sur 3 jours pour aider dans la réussite du mandat :
 - Connaître les codes
 - Adopter la bonne posture
 - Echange avec les élus
 - Se confronter et s'exercer

- TADEM (Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations) 7 951,76 €
En partie liée à nos investissements et à la création de maisons supplémentaires.
Pour rappel en 2019 environ 5 000 €
Versement second semestre 2020

- Versement de la subvention départementale 10 000 € tranche rue de Bretagne rue de Roisel

- Terrain de foot de Montigny
Réflexion sur l'éventuelle viabilisation du terrain

- « Aides & subventions » » Participation au dispositif 1 million d'arbres en Hauts de France ».
Une subvention de la région à la hauteur de 90%.
Le dépôt des projets entre le 15 juin et le 15 août 2020

- Règle urbanisme
La réforme de la réglementation des lotissements résultant de la loi ALUR impacte en profondeur les règles d'urbanisme dans les lotissements. Ainsi, et nonobstant le cahier des charges ou le règlement de lotissement pouvant exister, force est de constater que le coloti qui le souhaite peut désormais passer outre ces textes pour envisager toute modification construction ou extension de son bien.

Ainsi l'article L442-9 du code de l'urbanisme prévoit que les règles d'urbanisme contenues dans les documents du lotissement deviennent caduques au terme de 10 années à compter de la délivrance du permis d'aménager si à cette date le lotissement est couvert par un PLU ou un document d'urbanisme en tenant lieu.

- Enquête « Collecte de pneus usagés utilisés sur les exploitations agricoles » déposée dans les boîtes aux lettres des agriculteurs.
A remplir et à rendre dans les 8 jours et à déposer à la mairie

Séance levée à 20h50

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 A 18H30

Présents :

Mr BALLUET Benoît, Mr BONNEL Ludovic, Mme CAILLET Martine, Mme CARLIER Angélique, Mr CARLIER Grégory, Mme COQUELLE Christine, Mr DODRE Gaëtan, Mme DROY Elisa, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr SARRAZIN Emmanuel

Approbation du dernier compte rendu de réunion

1) Comptes rendus des différentes commissions

CCHS : Election du Président M. Eric Francois

Election des 7 vices président

1er vice-président : JEAN MARIE BLONDELLE : Délégation pour tous les actes administratifs • Environnement et développement durable

2 ème vice-président GAUTIER MAES : Développement économique, y compris Canal SNE, et tourisme

3 ème vice-président VINCENT MORGANT: • Affaires générales et ressources humaines • Fonctionnement des équipements

4 ème vice-président JEAN MICHEL MARTIN : • Finances et suivi budgétaire • Ressources humaines

5 ème vice-président JEAN DOMINIQUE PAYEN : • Aménagement du territoire : • Numérique (SDTAN, ENT, relations avec Somme Numérique)

6 ème vice-président DOMINIQUE CAMUS : • Communication et Evénementiel • Culture • Tourisme

7 ème vice-président JEAN TRUJILLO: Travaux et voirie

Election des membres du bureau : Sont déclarés élus membres du bureau et sont immédiatement installés : M. BOULOGNE Christophe, M. BRAY Michel, Mme BRUNEL Florence, Mme DAUSSIN Astrid, M. DELEFORTRIE Bernard, M. FOSSE Bruno, M. JAMET

Matthieu, Mme LECOCQ Marie Ange, M. LESAGE Alain, M. PARSY Gérard, M. SAINTOT Marc, Mme SOREL Betty, M. TRICOTET Fabrice, M. VANOYE Jacques.

Présentation du rapport d'observation définitive de la chambre régionale de la cour des comptes Si elle reconnaît une bonne gestion financière, elle pointe quelques dysfonctionnements sur la période 2013- 2019 :

- Beaucoup recours aux emprunts malgré une trésorerie de 6 millions.
- La chambre régionale reproche de ne pas avoir suffisamment élaboré de stratégie pour le territoire concernant le développement économique et touristique.
- Concernant l'entretien des voiries notamment sur l'attribution des financements aux communes.
- La gestion du centre aquatique, coût entre 7 et 9 millions avec un déficit de 510 000 euros pour 2019.

Tiers Lieu numérique, présentation du cabinet POP, comparatif sur les différents modes de gestion du lieu (ancien GITEM à Péronne).

Fiscalité professionnelle unique - constitution de la CLECT.

Aménagement de l'espace à Cléry mise en place d'un observatoire (découverte des oiseaux).

Convention avec les HDF fonds COVID RELANCE 2€ par habitant.

Canal Seine-Nord Europe : Il s'agit d'un canal à grand gabarit de 107 kilomètres, qui reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, de Compiègne (60) à Aubencheul-au-Bac (59), près de Cambrai (passage près de Péronne). La réalisation d'une telle infrastructure fluviale est une première en France. L'intérêt, économique et écologique : doubler les trafics fluviaux français et permettre à un bateau de transporter jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises, soit l'équivalent du chargement de 200 camions. La fin des travaux est prévue 2027-2028

Syndicat d'Eau : Vote du Président : élection de M. Jean-Marc PAUX.

L'indemnité du Président est de 474 euros par mois. Présentation des différents travaux entre 2014 et 2019 (inspection de forage, étanchéité station, canalisation Hervilly-Hesbécourt...) Rendement du réseau d'eau 95 %.

Projet de mise en place de décarbonatation.

Un appel d'offre est prévu pour 2025.

Fédération Départementale d'Electricité : Présentation des fonctions de la FDE. Explication du cœur de métier (extension, renforcement, sécurisation, effacement, embellissement). 440 communes sont en contrat avec la FDE pour l'éclairage public.

Isolation - dispositif COCON, des subventions possibles pour tous les types de bâtiments. Installation des bornes électriques dans les communes (part communale 3600 €) Obtention de la compétence pour la vidéo protection.

Election des représentants : Titulaires : DOMINIQUE CAMUS, AURELIEN CAZE, JACQUES VANOYE

Suppléants : OLIVIER CAMUS, JEAN-CHRISTOPHE LALEU, GUILAUME TOLLET

SISCO : Madame MORDACQ Séverine est proclamée Présidente.

Monsieur DEGUIN-DAWSON Christian est proclamé vice-président. La Présidente propose au vote les créations d'emplois non-permanents (Contrat de 9h30 (poste renouvelé) et contrat de 15h45).

La Présidente propose au vote la délibération pour l'autorisation de signature d'un contrat PEC, dans le cas où une personne éligible se présenterait.

Les délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Autorisation de signature convention Somme Numérique : La Présidente donne lecture de la convention de Somme Numérique pour l'hébergement d'un site internet (55€/ an) et pour la signature PESV2/Contrôle de légalité (250€/ an).

Les membres acceptent à l'unanimité.

La Présidente explique avoir eu contact avec Monsieur VERMEULEN (Vacances Plurielles) au sujet des Mercredis Détente puisqu'aucune convention n'a été signée pour cette année. Une convention est signée pour les séances du Mercredi effectuées en début d'année. Le débat des réunions pour le Budget Primitif 2020 où il avait été décidé que le SISCO ne prendrait plus en charge les dépenses de centre-aéré mais qu'il organiserait la classe de mer et une année sur deux la classe de neige.

La Présidente propose que la commune de Roisel fasse appel aux services de Vacances Plurielles pour les vacances de la Toussaint. La Présidente demande l'avis des membres pour le Mercredi Détente. Les membres s'accordent à l'unanimité pour réaliser une convention pour les Mercredis du début d'année et une convention pour un trimestre, de Septembre à Décembre avec un plafond pour les effectifs.

Une réflexion se pose pour la mise en place d'un Directeur d'Animation sur la commune de Roisel afin d'assurer la continuité de l'extrascolaire notamment les Mercredis Détente et les centres aérés.

II) Désignation membres de la CLECT

Suite au conseil communautaire du 7 septembre, la composition de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées suite au passage en fiscalité professionnelle unique) a été décidée. Il convient alors de désigner parmi le conseil municipal, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, pour siéger à la CLECT. Titulaire : M. Gaëtan DODRE
Suppléant : M. Ludovic BONNEL

III) Délibération subvention à l'Association Hervilly-Montigny Loisirs

Suite à une demande de subvention par le Président de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS, présidée par Monsieur Gérard DODRE, Monsieur le Maire fait un rappel de l'ensemble des manifestations (repas des aînés, spectacle de Noël, Pâques, soirée couscous, 14 juillet, feu de la Saint-Jean, Halloween, soirée Beaujolais, voyages...) à l'ensemble des conseillers. Proposition d'une subvention annuelle de 500 € votée à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Délibération changement d'imputation comptable (effacement)

Les premiers acomptes travaux concernant l'effacement de la rue de Bretagne ont été mandatés à tort au 2041582 en 2017. Le trésor public nous demande une régularisation, en émettant : - un titre au 2041582 pour 79217.25 € installation bâtiment - un mandat au 204172 pour 79217.25 € Délibération votée à l'unanimité par les conseillers présents.

V) Projet d'installation d'un distributeur alimentaire

Monsieur le Maire expose aux conseillers le projet d'un administré pour l'installation d'un kiosque à pizza dans la Commune. Ce kiosque se trouvera route de Vermand à Montigny à côté du conteneur à verre. Monsieur le Maire propose le prêt d'un emplacement de 5m2

via l'établissement d'un bail. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents. Afin de ne pas influencer les votes, M. Ludovic BONNEL a exposé son projet après l'accord du conseil.

VI) Présentation des devis pour le Columbarium

Afin d'optimiser les emplacements dans le cimetière et répondre à l'évolution du nombre de crémation, Monsieur le Maire expose les différentes alternatives ainsi que les devis de columbarium aux conseillers. Après discussion, le devis le plus intéressant semble celui de IN MEMORIS comprenant un columbarium de 6 cases, ainsi qu'un dépôt de cendres accompagné d'une stèle pour un montant de 4200 € HT. L'emplacement retenu se trouve derrière l'église. La fin du projet est prévue pour la fin de l'année. Les conseillers optent pour ce devis à l'unanimité.

VII) Délibération installation de la société BIOVAL ENVIRONNEMENT

La société BIOVAL ENVIRONNEMENT a présenté une demande en vue d'exploiter une plateforme de compostage, soumise au régime de l'enregistrement, sur le territoire de la Commune de VILLERS-FAUCON. Suite à l'ouverture de l'enquête notre Commune peut désormais délibérer. En raison des nuisances déjà existantes et du manque de recul, le conseil municipal délibère contre à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

FDE : Nous avons rencontré la Fédération Départementale d'Electricité le 9/09 afin d'établir un chiffrage pour la dernière tranchée concernant l'effacement de réseaux (rue de l'église à HERVILLY). Le poste tour qui se trouve au centre du village à Hervilly va être déposé en 2021, nous avons demandé que la FDE prenne en charge le nouveau transformateur en y incluant un abri-bus. Demande de devis pour le changement des lampes sodium sur Montigny par des pavés LED.

Noël : En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de spectacle pour les enfants ni de rassemblement dans la salle de motricité. Cette année, les distributions de cadeaux de Noël et des Colis pour les aînés se feront en calèche avec le Père Noël. La distribution des bons d'achat se fera par l'ensemble des conseillers. Un sapin de Noël sera installé dans le centre d'HERVILLY et dans le centre de MONTIGNY pour permettre aux enfants de le décorer facilement.

Fossé : le curage du fossé route de Vermand a eu lieu fin août par la société SOPITRAP pour un montant de 140 € TTC.

Commission Aménagement/Fleurissement : prochaine réunion le vendredi 16 octobre 2020 à 18h30.

Commission Voirie / Sécurité : première réunion le vendredi 23 octobre 2020 à 18h30

Séance est levée à 20h50

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020 A 18H30

Présents :

Mr BALLUET Benoît, Mr BONNEL Ludovic, Mme CAILLET Martine, Mme CARLIER Angélique, Mr CARLIER Grégory, Mme COQUELLE Christine, Mr DODRE Gaëtan, Mme DROY Elisa, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr SARRAZIN Emmanuel

Approbation du dernier compte-rendu de réunion par l'ensemble des conseillers.

II) Comptes rendus des différentes commissions

CCHS : Présentation des rapports d'activités 2019 notamment concernant le SPANC, le Service Déchets, et le rapport général.

Choix du mode de gestion du tiers lieu numérique : Le scénario retenu consiste à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à horizon 2 à 3 ans. Pendant les premières années, la gestion du lieu sera confiée à un opérateur expérimenté pour profiter des meilleurs pratiques et sécuriser le lancement.

Création de poste : Un chargé de la communication à mi-temps dès le 1^{er} novembre 2020.

Trois contrats à durée déterminée d'éducateurs des activités physiques et sportives arrivent à échéance les 1er janvier, 4 mars et 18 juin 2021.

Recrutement du (de la) responsable environnement.

Collecte et traitement des déchets ménagers : Exonération de la TEOM 2021 pour les entreprises suivantes : TLR Négoce, Distri Center, BUT, GIFI, LIDL, BONIFACE, FFM FINANCE qui disposent de leur propre filière pour le traitement des déchets.

Instauration d'une redevance forfaitaire pour l'enlèvement des déchets ménagers des terrains de campings ou aménagés équipés de caravanes ou bungalows. 51 € par emplacement (passage une fois par semaine).

Mise en place de zonage TEOM pour 2021 : Les fréquences des collectes des ordures ménagères ont été modifiées afin de répondre aux mesures sanitaires suite à la pandémie de COVID-19 puis pour sensibiliser sur la nécessité de réduire ses déchets.

Vote des 3 zones : Péronne (passage toutes les semaines), Doingt (OM toutes les semaines, tous les 15 jours pour le tri), 58 autres communes (passages tous les 15 jours).

Mise en place d'ambassadeurs de tri pour sensibiliser les habitants de la CCHS.

Nous recevons des demandes de poubelles d'habitants qui souhaitent obtenir un bac plus grand, suite au passage tous les 15 jours. Il est important de vérifier si la demande est justifiée : 1 personne en plus dans le foyer, assistante maternelle, personne hospitalisée à domicile...

Rappel : 1 ou 2 personnes 120 L - 3 à 4 personnes 240 L - 5 personnes ou + 360 L
M. FRANÇOIS insiste sur l'importance de vérifier l'objet de la demande. Il est essentiel que chaque maire joue le rôle d'ambassadeur, même si le sujet n'est pas facile.

Finances : Cotisation CFE - La commission Finances propose de retenir une augmentation des cotisations foncières des entreprises, notamment pour les entreprises avec un chiffre d'affaire supérieur à 250 000 € (378 € en 2020 ; 1000 euros en 2021).

Centre Aquatique : Afin d'arrêter les intérêts moratoires pour le litige avec la société EIFFAGE Génie Civil, la CCHS doit verser 588 000 € HT.

La MARPA rencontre des difficultés financières suite au contexte sanitaire. L'assemblée autorise le versement d'une avance remboursable, d'un montant de 14 000€.

Ateliers : Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), remplace depuis le 28 juin 2016 l'ancien plan climat-énergie territorial (PCET) en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air en France. Obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre (EPCI) de

plus de 20 000 habitants, il décline et met en œuvre sur son territoire les objectifs en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat.

Lancement d'une consultation pour le remplacement de la toiture du gymnase des Remparts à Péronne (80200).

Un projet de champs de panneaux photovoltaïques est en cours sur la commune de Roisel, plus exactement rue Théodore Barré. La société Somme Energies (groupement de la SICAE et de la FDE 80) a sollicité la CCHS afin d'utiliser une partie des terrains pour réaliser leur projet. Ces terrains sont à proximité de la déchèterie. C'est pourquoi il est proposé de conclure un bail emphytéotique avec cette société afin de leur louer 1,5 hectares pour une redevance annuelle de 2 400€.

Un second projet de champ photovoltaïque à Nurlu est en cours d'étude.

Suite au rapport de la chambre Régionale de la Cour des Comptes, il est proposé de modifier les statuts, notamment sur l'aménagement et l'entretien de la Voirie intramuros qui revient une compétence Communale.

SISCO : Présentation du fonctionnement et des activités proposées de Vacances Plurielles.

Délibérations sur les contributions communales pour le règlement des mercredis Détente environs 6000 € entre janvier et mars 2020. 483 euros pour la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY.

Délibération autorisation signature avec Vacances Plurielles pour le centre aéré des vacances de la Toussaint 2020. Depuis juin 2020, le SISCO ne souhaite plus financer le fonctionnement de l'extrascolaire, notamment le centre aéré. Pour rappel, la part du SISCO était de 14,60 € par jour et par enfant.

En raison d'un délai très court et afin de ne pas pénaliser les enfants, les Communes membres du SISCO décident de signer une convention avec Vacances Plurielles pour la prise en charge des 14,75 € par jour et par enfant de leur Commune. Cette convention est valable uniquement pour les vacances de la Toussaint 2020.

Délibération pour la création d'un emploi permanent concernant Mme GODEFROY, ainsi que le changement d'intitulé de son poste « Adjointe d'animation territoriale ».

Analyse du budget primitif, pas d'augmentation de la part Communal pour l'année 2021.

CONSEIL D'ECOLE : Vote du règlement du Conseil d'école et du règlement intérieur du RPI.

Le RPI compte à ce jour 272 élèves répartis en 13 classes (BERNES : 43 élèves, ROISEL MATERNELLE : 61 élèves, ROISEL ELEMENTAIRE : 178 élèves).

Point sur la sécurité dans les écoles.

Présentation des projets de l'année : L'infirmière scolaire pour sensibilisation Covid, conseiller culinaire du groupe BONDUELLE, un militaire doit intervenir dans les classes de CE1 et CE2 dans le cadre de la commémoration du 11 novembre, nettoyons la nature, médiathèque, piscine...

II) Comptes rendus des commissions participatives communales

Commission « Aménagement et Fleurissement »

Validation par la région de notre projet « 1 million d'arbres dans les Hauts de France » : création d'un verger participatif à Hervilly et un grillage végétal à Montigny. Le coût du projet est pris en charge par la région à hauteur de 90 %. Plantation septembre 2021 sur le thème d'une fête de l'automne ?

Un point est fait sur les aménagements en cours ainsi que la désignation de référents par parterre/lieu stratégique.

Réflexion concernant l'aménagement autour du columbarium et jardin du souvenir.

Dans le cadre de l'entretien de la Commune, la commission décide de se réunir un samedi matin avec des habitants bénévoles et des élus dans le respect des gestes barrières.

Commission « Sécurité et Voiries »

Rapport sécurisation et aménagement du CD24 : Comme évoqué lors des dernières élections municipales, le conseil municipal souhaite faire ralentir les véhicules sur l'axe principal rue de Roisel et route de Vermand. Une première rencontre a eu lieu avec le Département, la Communauté de Communes ainsi qu'un bureau d'étude, étape obligatoire pour poursuivre le projet. Les feux tricolores et les panneaux Stop sont interdits sur cet axe.

Proposition du devis du bureau d'étude acceptée par la Commission (1 350 €).

Réflexion sur les passages piétons à créer ou à rénover.

Afin de répertorier l'ensemble des idées des habitants et des élus, la commission souhaite mettre en place un questionnaire concernant différentes thématiques de Sécurité et de Voiries sur l'ensemble de la Commune.

Un contact est pris avec le lieutenant BOUTON pour la mise en place de contrôles de vitesse réguliers notamment pendant la campagne betteravière.

Un autre contact est pris avec la Sucrierie de Sainte-Emilie suite à l'accrochage de deux décors de Noël par un betteravier rue de Roisel à Hervilly. Nous avons également souligné la vitesse excessive de la majorité des camions.

IV) Embauche contrat PEC

Les « Parcours Emploi Compétences » s'adressent aux publics âgés de moins de 26 ans et de moins de 31 ans pour les publics en situation de handicap. L'aide de l'état est de 65 % pour une durée hebdomadaire de 20 heures sur une période d'un an. La rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire.

Afin de mener à bien les projets 2021, notamment la rénovation complète de la salle de motricité, l'aménagement du cimetière/columbarium, la valorisation du patrimoine, le fleurissement, et l'entretien des espaces verts, Monsieur le Maire propose un contrat de 30 heures hebdomadaires.

Suite à notre besoin de recrutement, Pôle Emploi a contacté l'ensemble des demandeurs d'emploi de la Commune pouvant correspondre à ce poste. A ce-jour, nous n'avons reçu que la candidature de M. Roman BONNEL. Monsieur le Maire et Mme Angélique CARLIER adjointe, souligne qu'un entretien de recrutement a eu lieu en Mairie avec M. Roman BONNEL.

Recrutement de M. Roman BONNEL dans le cadre d'un PEC d'un an sur une base de 30 heures par semaine approuvé à l'unanimité par les conseillers présents et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles.

A noter que M. Ludovic BONNEL est sorti de la salle afin de ne pas influencer le recrutement ni participer au vote.

Le début du contrat est prévu pour le 4 janvier 2021 afin de débiter la rénovation de la salle de motricité.

V) Organisation distribution des colis et bons d'achat

La distribution des bons d'achat et des colis pour les administrés de plus de 65 ans se fera entre le 18 et 23 décembre 2020 par les membres du conseil municipal.

Cette année, les bons d'achat seront valables pour l'ensemble des commerçants partenaires de Roisel.

Chaque bénéficiaire pourra profiter d'un colis gourmet, un colis gourmandise, et un colis produits courants.

L'enveloppe budgétaire allouée à cette organisation est respectée.

VI) Présentation des arrêtés municipaux 2020

Mise en place de 4 arrêtés municipaux.

L'arrêté n°2020_01 portant réglementation en matière d'élagage.

L'arrêté n°2020_02 portant réglementation en matière d'entretien des trottoirs et caniveaux.

L'arrêté n°2020_03 portant réglementation en matière de stationnement sur la voie publique et/ou terrain communal.

L'arrêté n°2020_04 portant réglementation en matière de dépôts sauvages et déversements de déchets de toute nature sur l'ensemble de la Commune.

Approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux présents.

Les arrêtés municipaux seront consultables en Mairie et affichés aux panneaux prévus à cet effet dès l'approbation de la Préfecture.

VII) Résultat enquête « Voirie et Sécurité »

Pour cette première enquête auprès des habitants, Monsieur le Maire indique un retour satisfaisant de 48 % des questionnaires. Toutes les réponses seront prises en compte afin de mener à bien nos projets « sécurité et voirie » au cours du mandat.

A retenir : 67 % souhaitent l'installation de chicanes puis 37 % pour les dos d'ânes.

QUESTIONS DIVERSES

FDE : Devis effacement de réseaux rue de l'église, la part communale s'élève à 91 000 euros. Nous reviendrons sur ce projet au cours du mandat.

Eolien : Le recours concernant l'extension du parc Eolien de Bernes se trouve désormais à la cour d'appel de Douai, des négociations sont prévues pour début janvier 2021.

Nous avons contacté la société ENGIE GREEN pour la prise en charge des cartes des démodulateurs installées chez les administrés de la Commune suite à la mise en service du parc éolien de Bernes. Le renouvellement des cartes sera pris en charge par la société éolienne.

La commune d'Hesbécourt souhaite installer des éoliennes sur son territoire, nous avons rencontré les protagonistes du projet afin de nous opposer sur la proximité et éviter de futures nuisances. Des négociations sont prévues en 2021.

Statistiques site internet : Il y a eu près de 2 700 visites pour le mois d'octobre et le mois de novembre 2020. M. le Maire souligne le succès de ce moyen de communication.

La séance est levée à 21h00

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 7 AVRIL 2021 à 18h30

Visio-Conférence

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER.

Absent : M. Emmanuel SARRAZIN

Monsieur le Maire propose une minute de silence suite aux décès de Mme BERNADETTE ALAVOINE née PREVOST, Mme MICHELLE VAN ELSLANDE, et la maman de M. JACQUET Richard.

Approbation du dernier compte rendu de réunion

1) Comptes rendus des différentes commissions

CCHS : COLLECTE DES DECHETS MENAGERS - Après une enquête réalisée auprès des exploitants agricoles, la FDSEA (Fédération Départementale des Exploitants Agricoles) propose d'organiser une collecte des pneus agricoles sur notre territoire. Pour ce faire, un accompagnement financier est sollicité. La CCHS participera à hauteur de 30€ la tonne jusqu'à concurrence de 100 tonnes.

RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste d'animateur territorial principal de 1 ère classe au 01/04/2021 (tiers lieu numérique) - Création d'un poste d'agent technique dans le cadre des adjoints techniques au 01/04/2021 pour l'ouverture de la déchèterie à Sailly - Saillisel. - Création d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques concernant le transfert du gymnase municipal.

Fixation du régime d'astreintes pour le responsable technique et la responsable environnement.

AMENAGEMENT de L'ESPACE - OPAH - Commission d'examen des dossiers de subvention suite au démarrage de l'OPAH (Opération d'Amélioration de l'habitat), et compte tenu des aides octroyées par la Communauté de Communes aux propriétaires occupants, il est nécessaire de créer une commission d'examen des dossiers. M. DODRE Gaëtan est membre de cette Commission.

Proposition d'une nouvelle aide financière : 1 500 € aux entreprises fermées administrativement depuis le deuxième confinement de novembre 2020.

Bilan du dispositif 2020 : 142 demandes accordées + 1 dossier non encore mandaté soit 205 400€ consommés sur les 300 000€ budgétés.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Le Conseil communautaire décide d'affecter une enveloppe de 790 822,50 € pour la réalisation des prestations prévues dans la convention d'application du protocole constitutif d'un partenariat pour le lancement

d'études de dimensionnement et de positionnement des ports intérieurs en vue de la réalisation du Canal SeineNord Europe.

FINANCES - Budget principal - Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif.

*- Acquisition de mobilier et matériel informatique pour les services Communication/Finances/Environnement + fenêtres battantes à hauteur de 18 000€ TTC
- Travaux de toiture au gymnase des remparts (complément) : 64 000€ TTC - Parking au pôle équestre : 170 000€ TTC*

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Zone d'activités de la Croisette - Vente de parcelles Compte tenu de l'avancée des travaux de démolition de la friche FLODOR et des différentes études sur site (relevé topographique, pollution...). Protocole d'accord en cours avec la société ECOFROST.

ADMINISTRATION GENERALE : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil communautaire.

FDE : Adhésion à la FDE 80 pour la réalisation de diagnostics et le suivi énergétique des bâtiments de la CCHS (gymnases, centre aquatique, MARPA, gendarmeries etc...)

SISCO : Délibération changement de statuts : En ce qui concerne la compétence accueil de loisirs avec et sans hébergement (y compris les mercredis détente) durant les petites et grandes vacances, chaque commune financera ses enfants. Les communes extérieures se verront recevoir une facture par l'organisme d'accueil.

Chaque Commune sera libre de signer la convention (ou non) et de définir le montant de prise en charge.

M.DODRE Gaëtan → abstention car cela engendre des frais supplémentaires aux Communes.

Le siège social du syndicat scolaire se trouve désormais à Villers-Faucon.

*Règlement de la facture d'été 2020 : Facture de 10 155 € à régler suite signature d'une convention entre ROISEL et Vacances Plurielles pour les vacances d'été 2020.
Problématique : ROISEL n'avait pas la compétence.*

Autorisation de l'assemblée pour la signature d'une convention avec chaque Commune concernée pour la part qui lui incombe.

HERVILLY-MONTIGNY : 420 €

Planning : une analyse de la répartition des heures de l'ensemble du personnel du SISCO est en cours.

Délibération subventions pour le chauffage des locaux :

Acceptée à l'unanimité pour un montant de 3500 € aux communes de Bernes et Roisel.

Délibération tarif cantine : Mise en place d'un tarif de 4,30 € pour les repas non commandés ou décommandés. Acceptée à l'unanimité.

Paiement à l'inscription : Afin de limiter au maximum les impayés de cantine et de garderie, les parents pourront payer à l'inscription par internet ou au secrétariat du SISCO.

Délibération autorisant la Présidente à ester en justice suite courrier de l'avocat d'une ancienne salariée du SISCO.

Réflexion sur la nouvelle répartition des contributions des Communes (actuellement 50 / 50).

II) Délibération changement des statuts CCHS

Suite à la loi « Engagement et Proximité » et au rapport de la cour des Comptes, la Communauté de Communes a mis en conformité ses statuts.

La modification porte essentiellement sur la compétence voirie. En effet, la CCHS assure désormais l'ensemble des travaux de voirie extra muros. L'entretien et l'aménagement des voiries intra-muros reviennent aux Communes.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

III) Délibération transfert de la compétence « Mobilité »

Suite à la loi d'Orientation des mobilités dite LOM du 24 décembre 2019, la CCHS a délibéré favorablement sur le transfert de la « compétence mobilité » des communes vers

la CCHS. Chaque conseil municipal dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur ce transfert.

Suite à la présentation de Monsieur le Maire, le transfert est accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Logo Commune

Afin de permettre aux habitants de s'identifier et se reconnaître dans une logique de construction sociale, Monsieur le Maire propose la création d'un logo pour notre village. Ce dernier sera présent sur les courriers et documents émanant de la Mairie.

Il est possible de répondre à un questionnaire sur le site internet lacontreehervilly-montigny.com afin que la Commune prenne en compte les propositions des habitants.

V) Terrain Communal

Suite à l'acquisition de l'accès au terrain communal rue de Vermand à Montigny par un administré, une problématique se pose désormais sur l'avenir de ce terrain.

Ce terrain servait essentiellement au dépôt de déchets verts. Pour rappel, un arrêté sur l'interdiction de dépôt de déchets de toute nature est désormais effectif sur l'ensemble de la Commune.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le terrain est en cours d'estimation dans le cadre d'une probable mise en vente.

VI) Présentation du projet de ralentissement CD24

Suite à l'enquête auprès des habitants et les différentes rencontres avec le vice-président voirie et le bureau d'étude, Monsieur le Maire présente la première esquisse du projet.

Ce projet sera présenté au département pour connaître sa faisabilité. Suite au retour du département, les administrés rue de Roisel et rue de Vermand seront invités en Mairie afin de leur présenter le projet.

VII) Recours juridique Parc éolien de Bernes

Une rencontre a eu lieu en Mairie avec ENGIE GREEN afin de trouver un accord suite au recours juridique de mars 2019.

Selon le protocole d'accord transactionnel, la société ENGIE GREEN BERNES EXTENSION :

- S'engage à verser à la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY la somme de 4800 € à titre de remboursement des frais et honoraires.*
- S'engage à financer l'aménagement végétal de la Commune à hauteur de 5000 € HT.*

En contrepartie, la Commune se désiste irrévocablement de sa requête en annulation contre l'autorisation du projet éolien de Bernes.

Cette négociation porte également sur l'extension du parc éolien de Bernes, Mme GUIBERT, chargée de mission biodiversité, nous informe par mail qu'un autre fond paysager a été validé.

L'ensemble des cartes TV va être changée aux frais d'ENGIE GREEN, Monsieur le Maire souhaite que l'on communique rapidement auprès des habitants.

VIII) Convention financière SISCO / Changements des statuts.

Règlement de la facture d'été 2020 : La Commune de Roisel a organisé un centre aéré sans avoir la compétence. De ce fait, elle ne peut pas régler l'intégralité de la somme. La Commune d'Hervilly-Montigny doit la somme de 420 €.

Accepté à la majorité par les conseillers présents. 1 abstention.

Changements des statuts : Les changements concernent la nouvelle adresse du siège et la prise en charge des centres aérés et de l'accueil du mercredi par les communes membres du SISCO. Cela implique un effort financier supplémentaire déjà très élevé.

Après lecture, la modification des statuts est votée à la majorité par les conseillers présents. 3 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions diverses pour cette réunion.

La séance est levée à 20h15

Label Villes et Villages fleuris



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Depuis 2001, la Commune d'Hervilly-Montigny est labellisée "Villes et Villages fleuris". Cela passe par un investissement concernant l'embellissement de la Commune, la qualité des aménagements publics, la propreté des espaces publics, le fleurissement, la préservation de la biodiversité...

Le passage du jury est prévu cette année entre juin et septembre. L'objectif est de conserver nos « deux fleurs ». Nous comptons sur tous les élus et habitants pour atteindre cet objectif et prétendre, dans un futur proche, à une troisième fleur.

Afin de préserver ce label, le Conseil Municipal 2020-2026 a créé une commission "Aménagement/Fleurissement" participative.

Cette commission est composée d'élus et d'habitants. Tous les habitants peuvent y participer (merci de contacter la Mairie afin de recevoir les convocations).

Premier projet de cette commission: participation au dispositif "1 million d'arbres dans les Hauts de France"

Dans le cadre de ce dispositif nous avons présenté deux projets (objectif octobre 2021) :

- *Un verger conservatoire (rue de l'Église à Hervilly)*

- *Un grillage végétal (rue de la Gare à Montigny)*

Une fois de plus, la municipalité remercie l'ensemble des élus, habitants et bénévoles pour l'investissement dans la propreté et le fleurissement de notre Commune.

Nous organisons des demi-journées avec les élus et habitants afin d'entretenir notre village mais surtout créer un lien social et humain essentiel dans la continuité de nos projets. Malheureusement avec la crise sanitaire cela est délicat. Ci-dessous quelques exemples.



Votre Commune est également inscrite au concours des maisons fleuries. C'est une jolie opportunité de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de son village.

Le concours comprend plusieurs catégories :

- *jardins fleuris,*
- *maisons fleuries,*
- *balcons, fenêtres ou terrasses fleuris,*
- *jardins potagers,*
- *commerces, murs, façades, parties communes dans les immeubles*

LE NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis septembre 2020, votre municipalité a décidé de mettre en place un site internet afin de suivre toutes les actualités de la Commune, les conseils, les informations importantes. Ce site est avant tout un moyen de communication afin de rester au plus proche de nos administrés.



Comme vous pouvez le constater, l'arborescence du site internet est très complète. Nous sommes fiers d'accueillir plus de 2000 visites par mois. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.



lacontreehervilly-montigny.com

NOEL 2020



Cette année, face à la crise sanitaire, le Père Noël a fait preuve d'imagination pour le bonheur des enfants, parents, et habitants. Le père Noël l'a promis, ce n'est pas un virus qui va l'empêcher de faire sa tournée. Malgré cette sympathique après-midi, nous espérons que le Noël prochain se fera dans de meilleures conditions.



Notre passé



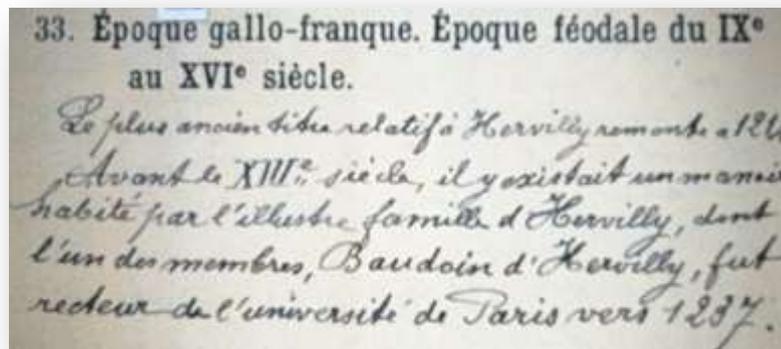
Dortoir des ouvriers de la sucrerie d'Hervilly-Montigny (Phot. E. Souillard, Péronne. Carte postale 1924).



Une vue panoramique de l'ancienne râperie...



...puis une autre du 29 juillet 1917



« Le plus ancien titre relatif à HERVILLY remonte à 1214. Avant le XIII^{ème} siècle, il y existait un manoir habité par l'illustre famille d'HERVILLY, dont l'un des membres, Baudouin d'Hervilly, fut recteur de l'université de Paris vers 1237 »



Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.)·

Vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ? Confiez-les à la Mairie ! Nous pourrions les faire paraître dans le journal semestriel et sur la page Facebook du village. Les documents vous seront rendus le jour même·

Presse



Columbarium

Concession : pour l'acquisition d'une concession, merci de contacter la Mairie.

Columbarium : La mise en place du columbarium est prévue pour le mois d'avril-mai 2021. Merci de vous rendre en Mairie pour toute réservation.

Dépôt de cendres : Dès 2021, il est possible d'opter pour un dépôt de cendres à la stèle prévue à cet effet. Pour rappel, il faut déclarer la date de dispersion des cendres à la Mairie du lieu de naissance du défunt et à celle du lieu de dispersion.



Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous invitons à respecter votre voisinage et le bien-être de chacun, concernant l'entretien de vos espaces verts, vos loisirs et bricolages il vous est demandé de respecter les horaires mis en place :

Autorisation tous les jours de la semaine : 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Autorisation dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Un rappel est fait aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats, et autres animaux) ; La divagation dans la commune n'est pas tolérée, l'animal trouvé errant sera confié au refuge de ROUVROY, merci de votre compréhension.

Comme chaque année, comme l'indique le Code Rural, merci d'entretenir votre trottoir, cela ne vous prendra que quelques minutes et permettra d'occuper notre employé à d'autres tâches.

Nous vous souhaitons à tous une agréable période de Printemps / Eté.

Passages 2021 des ordures ménagères et collectes du tri sélectif

 23 avenue de l'Europe
80201 Péronne Cedex
03.22.84.27.51

**HERVILLY
MONTIGNY**

 Année 2021


Collecte des ordures ménagères

JANVIER	6-20	JUILLET	7-21
FEVRIER	3-17	AOUT	4-18
MARS	3-17-31	SEPTEMBRE	1-15-29
AVRIL	14-28	OCTOBRE	13-27
MAI	12-26	NOVEMBRE	10-24
JUIN	9-23	DECEMBRE	8-22





Pensez à sortir votre bac, vos sacs jaunes et bleus la veille

Collecte du tri sélectif (sacs jaunes et bleus)

JANVIER	14-28	JUILLET	1-15-29
FEVRIER	11-25	AOUT	12-26
MARS	11-25	SEPTEMBRE	9-23
AVRIL	8-22	OCTOBRE	7-21
MAI	6-20	NOVEMBRE	4-18
JUIN	3-17	DECEMBRE	2-16-30



La famille du tri s'agrandit!

Sacs jaunes
Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes en acier, pots de yaourts en plastique, barquettes alimentaires, suremballages

Sacs Bleus
Papiers, cartons et cartonnettes
Les cartons supérieurs à 50cm sont à mettre en déchèterie



Achat groupé de fioul ou pellets

Comment se passe la commande de Fioul ou pellets ?

Madame CARLIER Angélique (2^{ème} adjointe) a mis en place une commande groupée de fioul et Pellets. Intéressé par ce service ? il vous suffit de lui retourner le coupon ci-dessous.

COUPON REPONSE

A compléter et à retourner

par email ferreira.80@orange.fr ou à déposer au 23, route de Vermand 80240 à MONTIGNY

AVANT MAI 2021

- Oui je suis intéressé par le regroupement du fioul
 - 1 fois par an dans la période PRINTEMPS - ETE
Volume : litres
 - 2 fois par an dans la période HIVER
Volume : litres
- Non je ne suis pas intéressé par le regroupement du fioul

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

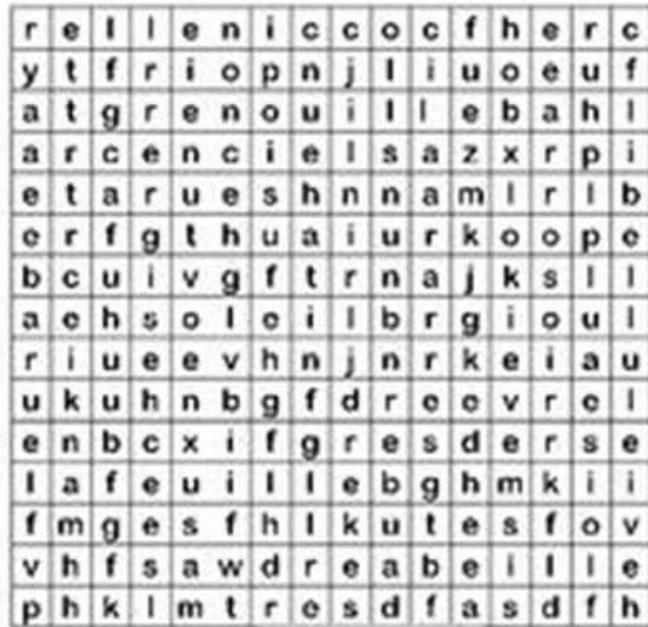
Email :@

Port : Tél :

Règlement de votre livraison : Lors de la livraison du fioul, vous donnerez la modalité de votre paiement (paiement au comptant, en comptant multicartes, en 3 ou 4 fois, chèque...).

Réception de votre livraison : Vous serez informés par e-mail ou par téléphone du jour de votre livraison par le fournisseur du fioul.

Jeux



- | | |
|---------------|-----------------|
| 1. Soleil | 8. Feuille |
| 2. Nuage | 9. Abeille |
| 3. Arbre | 10. Oiseau |
| 4. Fleur | 11. Libellule |
| 5. Chenille | 12. Oeuf |
| 6. Arrosoir | 13. Arc-en-ciel |
| 7. Coccinelle | 14. Grenouille |

